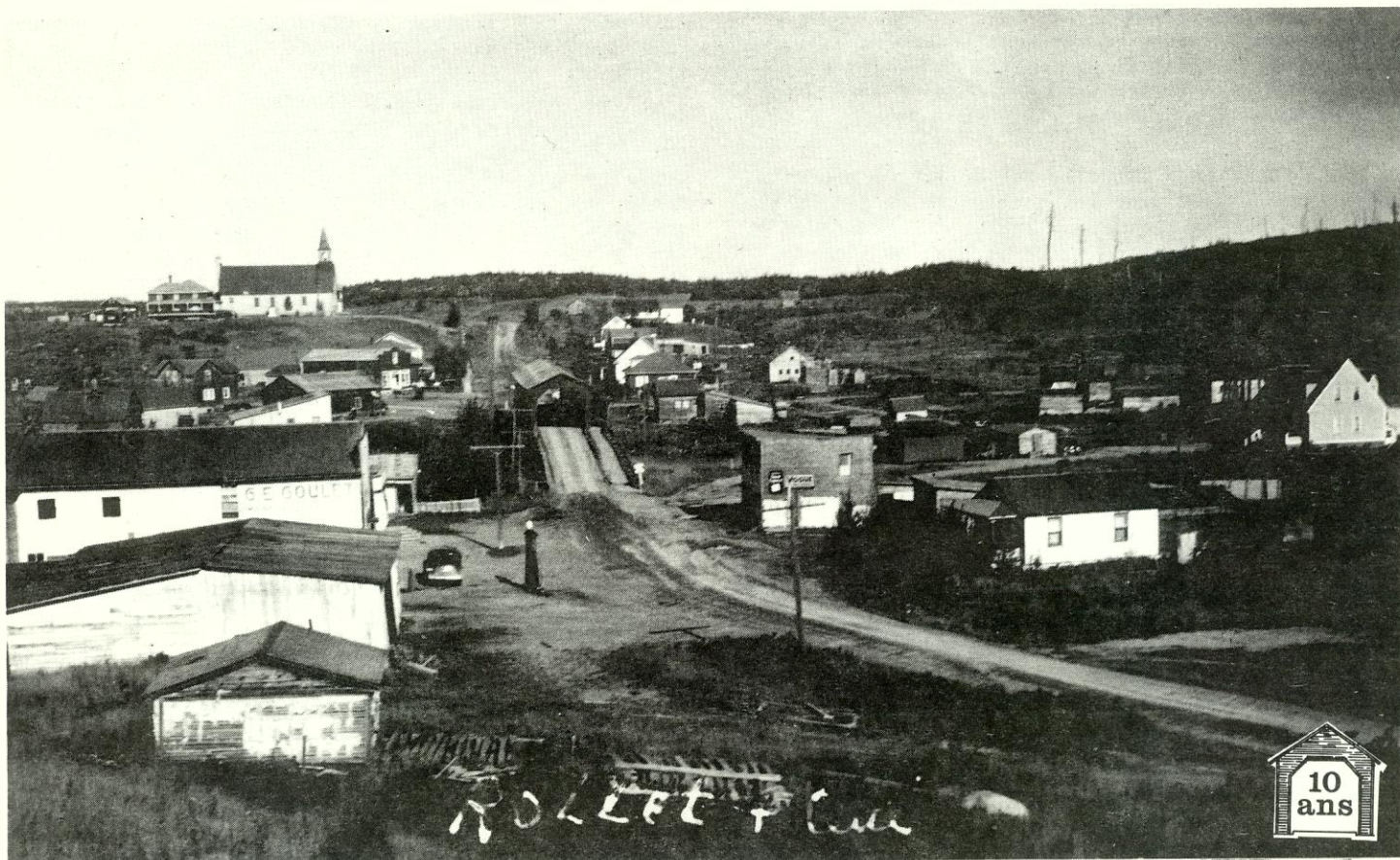
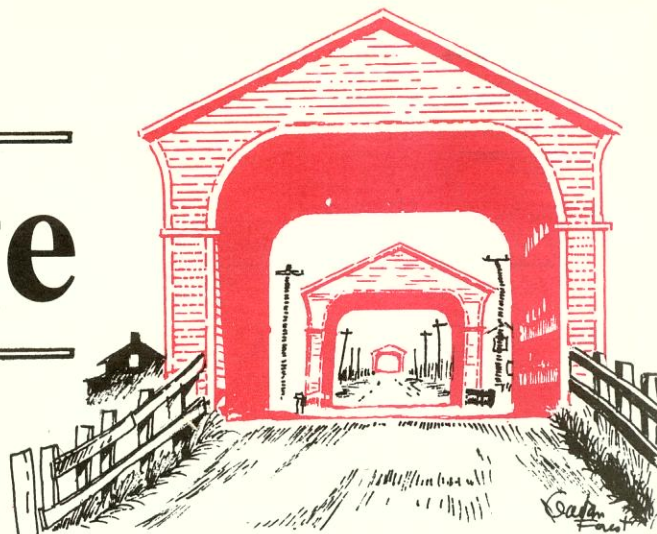

Le Pont'âge

VOL X NUMERO 4

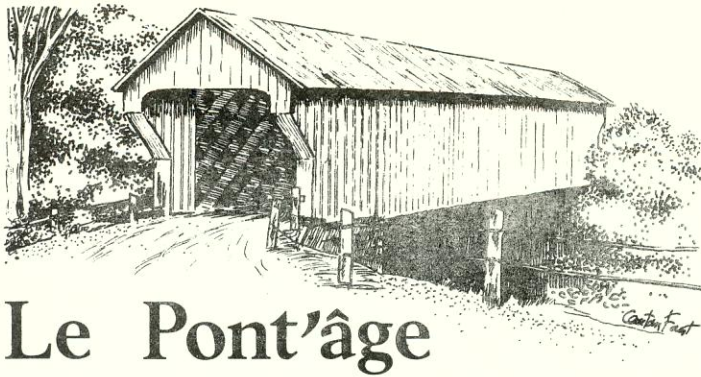
ETE 1991



Sur la route du cuivre et de l'or, le pont de la rivière Ennuyante (61-70-14), 1926-1951,
Rollet, Témiscamingue

Photo: Fonds E. Blais/L.P. Paquette, ANQ 08-N-P13/1005

Société québécoise des ponts couverts inc. C.P. 102, St-Eustache, Qc J7R 4K5



Le Pont'âge

Société québécoise des ponts couverts inc.

Membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Président:.....Gérald Arbour(514)651-6443
 Vice-Président:.....Gaétan Forest(819)986-6045
 Trésorier:.....Pierre Duff(514)473-7832
 Agent U.S.:.....Joseph D. Conwill(207)864-2287
 Directeur:.....Jean-Yves Paquin(514)456-3362
 Directeur:.....André Pelletier(514)655-2405

Le *Pont'âge* est publié par la SQPC quatre fois par année.

La cotisation annuelle est de \$10.00 pour les individus, \$12.00 pour les couples et de \$15.00 pour les sociétés. La cotisation inclut un abonnement au *Pont'âge*, et se termine le 31 octobre de l'année.

Coût de la publicité dans le *Pont'âge*: \$5.00 par pouce par colonne.

DEPOT LEGAL: 3e trimestre 1991
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 0832-7572

Reproduction autorisée sur avis avec mention de la source



Imprimé sur les presses de la Maison Primevère
 207 boul. L'Heureux, McMasterville. QC. J3G 5G2

D'un pont à l'autre

En bref

Le pont Balthazar (61-11-01) a de nouveau été réparé. De plus, un mini-parc sera (a été?) aménagé aux abords du pont. Ce pont est également à l'honneur dans un dépliant de la Commission de toponymie où est reproduite une photographie du pont Balthazar prise par Jean-Yves Paquin de la SQPC. Finalement, la Municipalité a commandé un deuxième lot de l'épinglette où figure son logo avec le pont couvert.

Le pont des Draveurs à Mont-Label (61-58-04) est fermé par une barricade. L'affaissement des culées semble être à l'origine de cette fermeture.

Les travaux de réparation au pont Emile-Lapointe de Pointe-aux-Outardes (61-62-03) n'ont pas été amorcés à l'automne 90. Le document de soumission laissait libre choix à l'entrepreneur entre le début des travaux à l'automne ou au printemps 91.

Les ponts du Sault (61-39-01) et des Défricheurs (61-47-02) se sont refaits une beauté et ont été repeints gris avec garnitures rouges. Des couleurs qui s'intègrent davantage à l'environnement. Les portiques sont ornés des noms des ponts sculptés par Claude Maltais. A noter que le nom des Défricheurs a été attribué par la Municipalité de Ste-Lucie suite à un concours tenu dans le cadre du 75e anniversaire de la Municipalité.

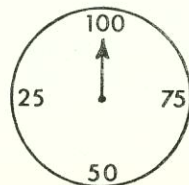
La municipalité de Val-Alain songe à officialiser le nom de MME Caron et l'accoler au pont couvert (61-40-04). Cette dame était bien connue localement, entre autre, pour ses activités de sage-femme. Ce pont n'est pas annoncé par un panneau routier. Une demande a été faite par la S.Q.P.C. afin que la situation soit corrigée.

Les travaux de peinture au pont Galipeault de Grande-Vallée (61-23-01) sont complétés. Ce pont est éclairé en soirée et bien intégré à son environnement. Un exemple.

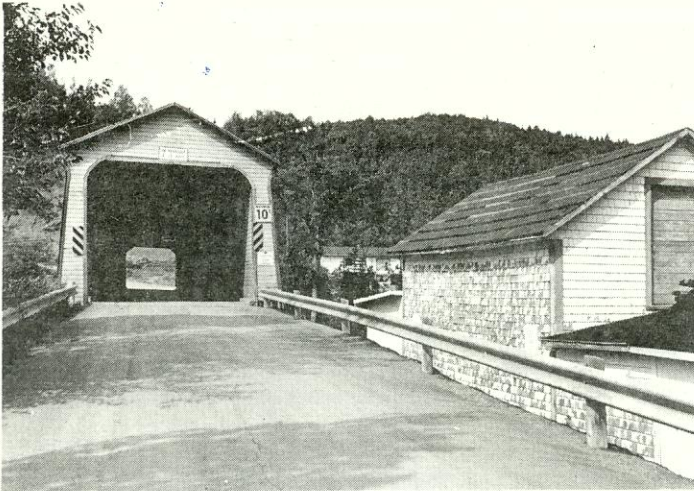
La situation aux ponts de St-René-de-Matane est préoccupante. Le pont Jean-Chassé (61-42-01) est affreusement tordu même après avoir été réparé. Au pont François-Gagnon (61-42-06), c'est à l'intérieur qu'une poutre de soutien a été placée. Ce pont, situé au coeur du village, confère un cachet indéniable à l'agglomération. C'est pour quand une remise en état convenable?

Plusieurs portiques ont été endommagés par les appareils de déneigement. Certains l'ont été sévèrement comme le pont Rouge de Ste-Agathe (61-44-01). Les abondantes chutes de neige ont causé l'élévation du niveau du sol de plusieurs pouces à la sortie des ponts. Des appareils qui entraînent et sortaient librement à l'automne, ne pouvaient plus le faire sans risques quelques mois plus tard.

Des réparations majeures aux culées du pont Ducharme (61-37-02) ont été effectuées à l'automne 90. Curieusement, la municipalité de la Bostonnais ne semble pas informée de cette situation.



MENACÉ _____	PONT ANSE-ST-JEAN
DÉLABRÉ _____	PONT ST-RENÉ
SURSIS _____	PONT BEAUSÉJOUR



Pont François-Gagnon (61-42-06), St-René-de-Matane, construit en 1942, sur la rivière Matane. Photo: Gaétan Forest, août 88

Le nom du pont de St-Onésime (61-32-02) n'est toujours pas officiellement enregistré et aucun panneau routier n'indique la présence de cette structure. Cette municipalité, située au coeur d'une grande région touristique, se prive d'intéressantes retombées économiques en négligeant de mettre en valeur un de ses atouts. La S.Q.P.C. a fait des représentations afin de sensibiliser le Conseil. De son côté, le ministère des Transports confirme l'installation d'un panneau routier.

En novembre 90, un appel d'offres a été fait pour des réparations au pont Armand-Lachaine (61-33-05). L'écart entre le plus haut et le plus bas soumissionnaire est de 70,000\$.

Un membre en ondes

Le 7 mars dernier, les auditeurs du Lunch Musical à CKOI-MF ont appris l'existence de la S.Q.P.C. grâce à Pierre Gravel (#404). Une chanson choisie par ce dernier était dédiée à tous les membres.

Excursion annulée

C'est à regret que nous avons dû annuler la tournée des ponts de l'Abitibi. Un nombre insuffisant de membres a manifesté son intérêt pour cette sortie. Les coûts à partager entre si peu de participants ne se justifiaient plus. Cet itinéraire avait été retenu à la suggestion de plusieurs membres. Partie remise?

Carte postale

En faisant diligence, il vous est encore possible de faire parvenir vos diapositives pour le concours qui aura lieu lors de l'assemblée générale.

Pont Beauséjour: nom officiel

Il y a un peu plus d'un an, la municipalité de Ste-Odile nous avisait qu'elle ne pouvait procéder à l'officialisation du nom Beauséjour pour son pont couvert (61-58-07), ayant l'intention de le faire démolir. Récemment, la S.Q.P.C. a reçu copie d'une résolution demandant l'officialisation de ce nom. Un changement d'attitude qui mérite d'être souligné. Bien que toujours en sursis, les chances que ce pont soit réhabilité sont meilleures que jamais.

Un pont à la loterie

A moins d'imprévus, Loto Québec envisage de reproduire un pont couvert sur ses billets d'Inter+. Cette visibilité accrue pour nos ponts a été rendue possible grâce aux démarches entreprises par Fernand Richard (#352) et aux photographies soumises par Lise Delisle (#353). Les photos présentées sont celles des ponts Grandchamp (61-09-02), Balthazar (61-11-01), Gould (61-18-08) et Powerscourt (61-27-01). Tentez votre chance. Les billets sont censés être en vente fin août, début septembre.

Premières éditions

A cause d'une demande régulière pour les premiers numéros du Pont'Age, Pierre Duff, éditeur de ces numéros, s'est attelé à la tâche et a rassemblé les textes et photographies de ces numéros. Une édition souvenir est maintenant disponible en quantité limitée. La présentation diffère de la version originale mais les textes sont intégraux. Disponible en version française seulement et vendue en bloc au prix de 20.00\$ frais de poste inclus.

Hommage à La Macaza

Le 15 avril dernier, Gérald Arbour, Pierre Duff et Jean-Yves Paquin de la S.Q.P.C. ont assisté à une séance régulière du Conseil municipal de La Macaza. Le but de cette visite était de remettre une plaque souvenir à cette municipalité pour la mise en valeur de son pont couvert. Il s'agissait d'une première pour la Société. Il était fort agréable de souligner les efforts consentis par La Macaza dans ce dossier. Monsieur Raymond Racine, maire, a accepté cette plaque au nom de ses concitoyens.



Le Pont Rouge du 10; un procès retentissant

Suite et fin

Résumé par Gérald Arbour

Le 17 mai 1905, le conseil de St-Christophe rejette une nouvelle fois le rapport de son surintendant spécial alors que la municipalité du Comté d'Arthabaska entérine le dit rapport, un mois plus tard, après représentation des procureurs Perreault&Perreault. Dès lors, les débats vont se transporter à la Cour Supérieure, district d'Arthabaska. La municipalité de St-Christophe essuie un premier refus dans son action visant à faire invalider l'adoption du procès-verbal de Narcisse Chalifour par la Corporation du Comté d'Arthabaska. St-Christophe est déboutée, avec dépens, le 13 juin 1906 par le juge Albert Malouin.

En principe, le jugement rendu devrait donner raison à Edmond Poudrier et autres requérants. En principe, également, la construction du pont devrait débiter. En principe seulement, car il reste, pour la Municipalité, la possibilité de se pourvoir en appel auprès de la Cour du Banc du Roi pour faire renverser le jugement rendu en Cour Supérieure. Après 2 assemblées consacrées au sujet, la municipalité de St-Christophe décide donc de plaider une nouvelle fois un verdict qu'elle considère injuste. Il est résolu d'emprunter 800\$ pour payer les frais de cour déjà engagés. Pour la partie adverse, les requérants de première instance (Edmond Poudrier et autres), s'engagent devant notaire auprès de la Corporation du Comté, défenderesse, à défrayer tous les coûts, lui garantissant qu'elle n'aurait aucun débours à consentir dans cette affaire.

Le 16 août 1906, la cause est inscrite au rôle de la Cour du Banc du Roi siégeant en Appel en la ville de Québec. Le jugement rendu le 3 juillet 1907, et portant le numéro 459, confirme la décision de la Cour Supérieure. En foi de quoi la municipalité de St-Christophe se doit de procéder à un appel d'offres pour la construction d'un pont sur la rivière Nicolet entre les 10e et 11e rangs.

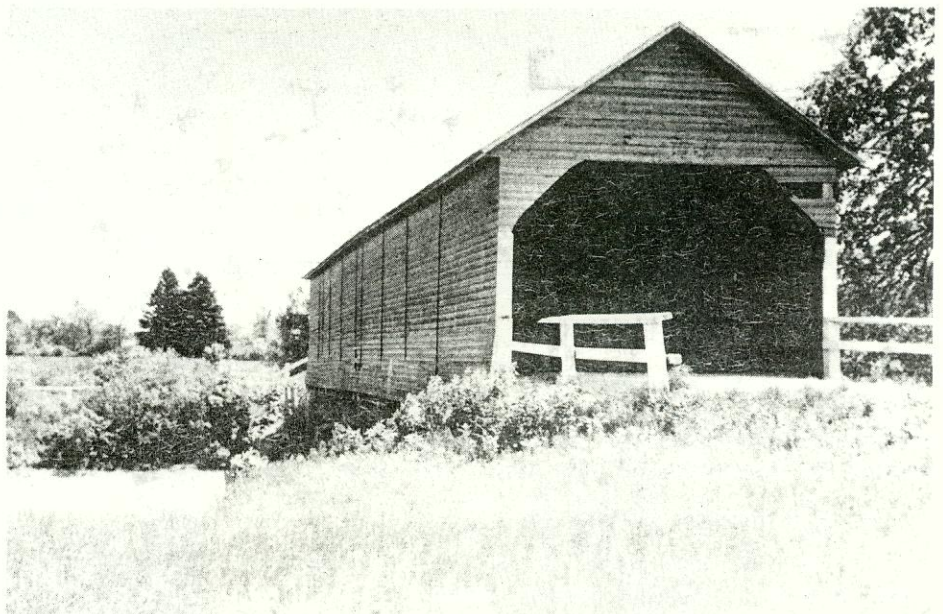
Le tout selon les devis préparés par Narcisse Chalifour. Ce jugement se solde pour la Municipalité par un nouvel emprunt de 1700\$ pour payer les frais encourus dans cette cause.

DEVIS DES QUAIS ET DU PONT 1907

Les quais devront être faits en pierre fendue sur les trois faces, remplis jusqu'au niveau de l'eau en ciment, les pierres de rang en dehors seront cimentées jusqu'à la hauteur du quai. Il devra être creusé de trois ou quatre pieds ou plus, selon qu'il sera nécessaire pour rencontrer le terrain ferme; et le reste des quais devront avoir vingt pieds et demi de largeur sur cinq pieds d'épaisseur; il devra y avoir sept pieds sur la pointe; cent cinq pieds de passage d'eau, plus ou moins, et selon que l'exigera les quais et la charpente.

les côtés des culées devront être faits en pierre de rang, et cimentés et remplis ensuite de petites pierres ou autrement; il devra y avoir des garde-fous chaque côté des culées; il devra y avoir douze pieds de haut entre le pontage et les poutres; le bois de charpente devra avoir comme suit; les lisses, onze pouces de large par six pouces d'épaisseur; les soliveaux dessous le pontage onze pouces par quatre; les poteaux

sept pouces par huit et devront être de longueur suffisante; les sablières sept pouces par huit; les soliveaux d'en haut six pouces par six; les petits liens trois pouces par cinq; les fermes cinq pouces par cinq, et à tous les 4 pieds; trois liens au bout de chaque soliveau en haut pour empêcher le pont de crochir; les gros liens devront avoir huit pouces par quatre; la planche de la couverture n'a pas besoin d'être embouvetée; le lambris en clapboard blanchi et embouveté, en épinette ou en sapin. Tout le bois de la charpente devra être en épinette blanche de première qualité et devra être séché au moins trois semaines avant d'être employé. La planche du lambris devra être sèche; le bardeau de la couverture devra être de première qualité pour le bas de la couverture jusqu'à la moitié, et le reste de deuxième qualité. Le bardeau démontrera quatre pouces et demi d'échantillon. Les poteaux devront avoir deux bolts par poteau de trois quart de pouces de grosseur avec washers de trois pouces chaque bout; les lambourdes et les poutres devront être chevillées avec du fer d'un demi-pouce carré. Le pontage devra être en madriers de deux pouces avec une travée de douze pieds de large également en merisier de deux pouces. Tout le bois ainsi que tous les matériaux qui entreront dans la confection du dit pont devront être de première qualité. Le pont devra être peinturé et la couverture coaltéré.



Pont "de St-Rémi" (61-04-01), St-Rémi-de-Tingwick, comté d'Arthabaska. Ce pont (1907-1970) enjambait la rivière Nicolet. Photo: collection Richard Sanders Allen.

Le bardeau de cèdre de première qualité et seconde qualité, les poteaux devront avoir 2 bêtes par poteau de 3/4 pouces de grosseur avec "washer" de 3 pouces chaque bout. Les lambourdes et les poutres devront être juillées avec du fer de 1/2 pouce carré.

Narcisse Chalifour

En septembre 1907, les soumissions pour la construction du pont sont déposées au Conseil. Edmond Poudrier, requérant de la première heure, à 1600\$ est le plus bas soumissionnaire. Il refuse cependant de signer un contrat et est écarté d'office. Une deuxième soumission est repoussée faute de secondeur. Le contrat est finalement accordé à Amédée Trottier, de Notre-Dame-de-Ham, pour la somme de 1700\$ (à noter que ce montant

est inférieur à ce qu'il en a coûté en frais de cour).

Le marché est établi le 9 septembre 1907 devant le notaire Louis Lavergne, d'Arthabaska. Le contrat prévoit toutes les étapes de construction, la date de livraison et la nomination d'un inspecteur de travaux par la Municipalité. Il est de plus précisé que le pont sera du même genre que celui construit par Cina Baril, sur la rivière Nicolet également et connu sous le nom de St-Rémi (61-04-01). Le ministre de l'Agriculture accorde un octroi de 500\$ pour la construction du pont. Le député fédéral Lavergne ainsi que l'avocat Perreault contribuent chacun pour 50\$ dans cette entreprise. Finalement, le député provincial donne la somme de 500\$ promise pour la construction du pont. Après quelques délais,

sur recommandation de Cina Baril, inspecteur, le pont est accepté par la Municipalité le 1er juin 1908. La somme de 450\$ est remise à Amédée Trottier en guise de paiement final. Il aura donc fallu 4 ans et deux procès pour que les gens du rang 11 obtiennent leur route et leur pont. Ce pont couvert a été en service jusqu'en 1948.

L'ironie du sort a fait que lors de la démolition du pont, le maire de St-Christophe a acheté à l'encan, pour 10\$, le bois du pont du rang 10. De plus, il a été proposé que le Conseil reçoive ce bois et offre ses remerciements au maire pour cette heureuse transaction.

Décidément, la municipalité de St-Christophe ne s'est jamais avouée vaincue dans toute cette histoire. □

Armoiries et logos



MUNICIPALITE DE LA BOSTONNAIS

R.R. 1, B.G. 2

LA BOSTONNAIS, QUEBEC G9X 3N6

De plus en plus, les municipalités se dotent d'emblèmes distinctifs. Ces emblèmes incorporent divers éléments ayant trait à l'histoire locale ou choisissent de représenter un bâtiment caractéristique de la municipalité.

Un certain nombre d'administrations ont choisi de mettre en valeur leur pont couvert. Le cas de Brigham a déjà été souligné. Depuis, la liste s'est allongée. Il nous a été possible d'identifier six corporations qui ont comme élément symbolique de leur identification, un pont couvert.

La Bostonnaise, entité incorporée depuis peu, abrite les ponts Ducharme et Thiffault (61-37-02/03). Les nouvelles armoiries, conçues par la graphiste Lynda Blanchette, réfèrent directement aux ponts du territoire. Val-Alain, pour sa part, inclut le pont Caron (61-40-04) au-dessus de la rivière du Chêne qui traverse de part en part l'écusson élaboré en 1982 dans le cadre du 50e de Val-Alain.

Deux autres villages présentent un pont couvert

sur leur emblème. Le plus récent, La Macaza, a déjà été décrit dans un article paru pour souligner le dévoilement de ce logo et les travaux exécutés au pont Macaza (61-33-10). Le dernier connu est une représentation du pont Savoyard (61-25-15) de Grand-Remous.

La municipalité de Port-Daniel Est a utilisé un certain temps un logo représentant deux bâtiments typiques de l'endroit: le pont Rouge (61-10-03) et le presbytère. La mention Port-Daniel Est vous accueille y figurait également. Cet emblème ne figure plus sur la papeterie de la municipalité.

L'utilisation grandissante du pont couvert comme symbole pour les municipalités contribue grandement à ancrer ces structures dans le cœur des populations. Il devient dès lors plus difficile de justifier les démolitions d'objets qui ont des racines profondes et auxquels on s'identifie.

6 Un ouragan balaie la Vallée

En formation depuis le 6 mai 1991, les effets de la tempête ont commencé à véritablement se faire sentir le 16 mai. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les séquelles de ce vent violent auront des effets positifs qui pourraient déborder largement les limites de la vallée de la Matapédia.

En effet, le 6 mai dernier, Monsieur Gaétan Ruest entrait en fonction à titre de commissaire industriel à la Corporation de promotion économique de la Matapédia (COPEM). A ce titre, il a vite compris l'importance du pont couvert de l'Anse St-Jean d'Amqui (61-43-05) comme élément d'une stratégie de développement touristique. Comme ce pont couvert est menacé de démolition à très court terme et que le pont Heppel de St-Jacques-le-Majeur (61-43-02) a été lourdement mis à contribution au moment de la réfection de la route 132 à la hauteur de Ste-Florence, il est devenu évident que des 3 ponts couverts de la Vallée, seul celui de Routhierville (61-43-04) subsisterait bientôt. Un seul pont couvert sur trois alors que ceux-ci sont partie intégrante du paysage depuis plus de 60 ans et que tous sont à portée de regard de la 132, couloir touristique majeur, il n'en

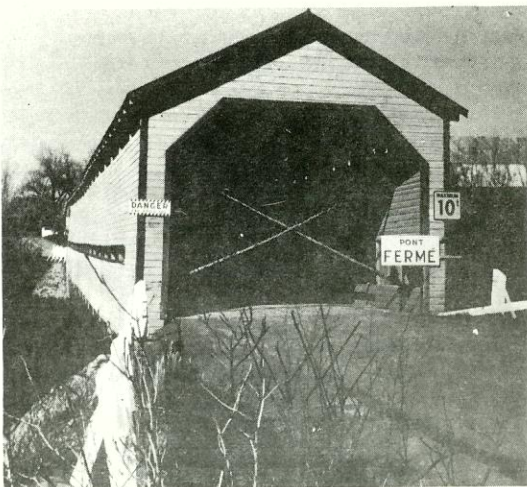
fallait pas davantage pour enclencher un mouvement qui allait culminer le soir du 16 mai par la mise en place d'un comité de survie des ponts de la Matapédia.

Tambour battant, Gaétan Ruest convoque une assemblée et plusieurs organismes sont contactés, dont la S.Q.P.C. Présente dans ce dossier depuis plus d'un an, la Société avait fait le maximum sans véritable appui local. L'étincelle n'avait pas encore jailli. En ce jeudi pluvieux et froid, environ 100 personnes se réunissent à Amqui pour former un comité de survie qui verrait à assurer la conservation des 3 ponts couverts de la Vallée. Dix personnes provenant de différents milieux s'unissent pour jeter les bases d'un plan de conservation et de mise en valeur de ces structures. Bien qu'il soit minuit moins cinq dans le cas du pont Anse-St-Jean, en moins de 15 jours, des gens dynamiques ont abattu un boulot remarquable dont les résultats sont déjà perceptibles. En effet, dans ce dossier, pour la première fois, le député local n'était pas favorable à la conservation du pont couvert. Il était catégorique. Rejoint au lendemain de l'assemblée, déjà il flairait le vent et déclarait que sa

position serait celle de la population.

Très souvent la pierre est jetée au ministère des Transports dans ce genre de débat. Il est ressorti au cours de l'assemblée que le Ministère était prêt à réparer le pont couvert à la condition d'y installer des gabarits par la suite. Ce avec quoi nous devons être d'accord lorsque nous constatons les dégâts causés par quelques irresponsables. Cette condition est cependant rejetée par la Ville d'Amqui. Ce rejet serait motivé par le fait que quelques agriculteurs doivent utiliser le pont pour rejoindre leurs terres. Il appert que ce refus d'installer des gabarits ne tient plus lorsqu'il existe un autre chemin. C'est le cas à Amqui où une autre route existe, à peine plus longue que celle qui passe par le pont. De plus, dans ce cas-ci, les autobus scolaires n'ont pas à emprunter le pont. Ce facteur est très important lorsque surgissent des contraintes du genre. De ces faits il découle donc une situation où une minorité risque de mettre en péril la conservation du patrimoine bâti de la Vallée.

Nous reproduisons une carte postale qui a été imprimée pour sensibiliser le député



*Souvenirs
d'Amqui*

LE PONT COUVERT DE L'ANSE SAINT-JEAN
AMQUI (Québec)

Mon cher Henri,

C'est à peine croyable, mais le pont couvert de l'Anse Saint-Jean, tu sais, ce bijou du patrimoine qu'on voit juste à l'entrée d'Amqui, hé bien! j'ai su qu'on allait le démolir. J'en reviens pas!

Il y a vraiment des gens qui ne réfléchissent pas avant d'agir. Naturellement, je compte sur toi pour empêcher ça!

*Vas-y Henri,
PASSE À L'HISTOIRE!*

Ton électeur(trice),

M. HENRI PARADIS,
Député de Matapédia
à l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 3.143
Québec (Québec)
G1A 1A4

Paradis. D'autres actions sont prévues. Au moment de conclure ce texte, le sort du pont Anse-St-Jean n'est pas encore scellé. Le combat mené par les gens de la Matapédia se transporte au niveau provincial avec l'implication de la S.Q.P.C. Une demande a été faite à la Commission des biens culturels afin que cette dernière fasse connaître au plus tôt sa politique de conservation des ponts couverts. Une entente que l'on tente de négocier depuis un certain temps entre le ministère des Transports, le ministère des Affaires culturelles et les municipalités n'aboutit pas. Il y a urgence de compléter cette politique. De plus en plus les interventions se multiplient et ce n'est qu'un début si l'on consulte le programme de démolitions du ministère des Transports. Au Bas-St-Laurent seulement, pas moins de 8 ponts couverts sont dans la mire de ce Service (!). Une bonne façon d'anéantir les efforts des différents

intervenants pour qui ces ponts sont un outil de promotion, un élément de fierté et une page d'histoire.

Les membres de la S.Q.P.C. ont déjà été sollicités dans ce dossier avec l'envoi d'une pétition. Ce qu'il est encore possible de faire, c'est lors de vos voyages, aux kiosques touristiques, chez les marchands, aux motels, identifiez-vous clairement comme touriste intéressé aux ponts couverts. De plus, si vous mentionnez l'existence d'une société qui s'intéresse au sujet, il y a fort à parier que vous ferez connaissance avec des gens fort sympathiques qui vous entretiendront de l'histoire locale des ponts. Dans tous les cas, vous constaterez qu'à Amqui, vous comptez plusieurs amis.

Ironiquement, le pont Anse-St-Jean semble avoir été bâti pour être... débâti. Menacé une première fois en 1949,

il sera conservé pour subir un second assaut en 1961. On le conservera par dépit, faute de fonds pour le remplacer. Dix ans plus tard, nouvelle alerte. Cette fois, la population prend conscience de la valeur patrimoniale du pont et après maints débats, c'est la fête au pont en 1978. Cette fois la structure est officiellement baptisée et tout le monde espère que le dossier est clos. En 1990, tout est à recommencer. La différence cette fois, c'est que le vent favorable qui s'est engouffré dans la Vallée n'affecte pas seulement Amqui mais bien toute la Matapédia. Certains indices permettent de penser que le pont Anse-St-Jean survivra une fois de plus et que les effets de cette lutte auront comme conséquence d'ancrer définitivement ces ponts dans le paysage Matapédien.

S.Q.P.C., juin 1991

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES PONTS COUVERTS (S.Q.P.C.)

Les membres de la S.Q.P.C. sont invités à se rendre, samedi le 24 août 1991, au Village québécois d'antan de Drummondville (autoroute 20, sortie 181) afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Société.

La réunion aura lieu au coeur du village dans le local situé au-dessus du restaurant. L'assemblée débute à 1hre précise, le local devant être libéré pour 4:30 hres.

ORDRE DU JOUR:

- bilan de l'année écoulée (Gérald Arbour)
- bilan financier (Pierre Duff)
- varia
- élections

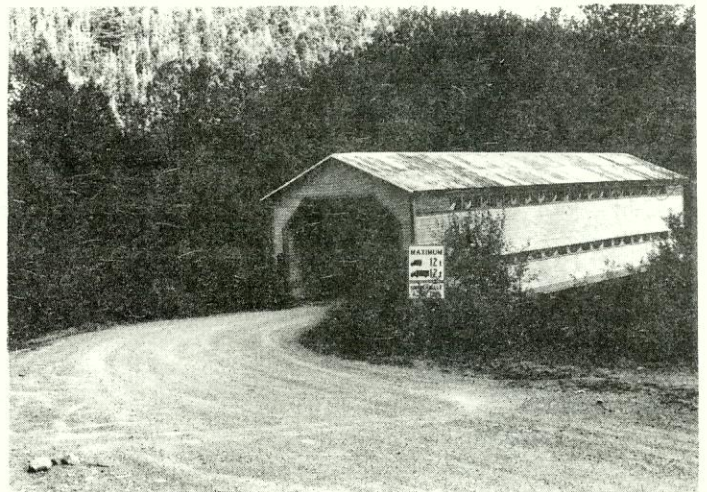
ACTIVITES:

- présentation de divers objets de collection rassemblés par les membres
- diaporama pour le choix d'une diapositive gagnante (Jean-Yves Paquin)

A NOTER:

Si la température le permet, un goûter blé d'Inde/hot dogs sera servi à Upton, après l'assemblée. Baignade possible. Invitation faite à tous les participants.

*** L'admission au Village est gratuite pour les membres le jour de la réunion. Chaque membre doit présenter sa carte.



Pont Bélanger (61-42-04), Les Boules, sur la rivière Tartigou. Ce pont a été construit en 1925. Photo: Gaétan Forest, août 88.

NOUVELLES CARTES POSTALES!

- 61-06-06, pont Napoléon-Grondin, St-Ephrem
- 61-43-02, pont Heppel, St-Jacques-le-Majeur
- 61-43-04, pont de Routhierville, Routhierville
- 61-43-05, pont Anse-St-Jean, Amqui

D'un pont...

St-Ephrem innove

Dans le cadre de son 125e anniversaire, la municipalité de St-Ephrem-de-Beauce a décidé de procéder au classement de divers bâtiments historiques sur son territoire. Le pont Napoléon-Grondin (61-06-06) est du nombre. Il s'agit d'une première en ce qui concerne le classement d'un pont couvert par une municipalité. Des activités sont prévues au pont le 10 août (à confirmer). Nous invitons les membres de la S.Q.P.C. à se rendre sur place cette journée-là.

Une halte à Ferme-Rouge

La municipalité de Lac-des-Iles songe à aménager une halte entre les 2 ponts de Ferme-Rouge (61-33-02/03). Au moment de publier ces lignes, des pourparlers étaient en cours avec Monsieur Otto Siebert, propriétaire de l'île et membre de la S.Q.P.C. Si cette île qui relie les deux ponts n'a pas reçu de nom officiel, il a été proposé par Hugo St-Hilaire, chargé de projet, de la nommer île Jos.-Montferrand. Ce personnage haut en couleurs a séjourné à la Ferme-Rouge. Là comme ailleurs, il aurait laissé sa marque. □

A VENDRE

Liste informatisée de tous les ponts couverts recensés au Québec. Remise à jour périodiquement. Coût: 5\$

World Guide To Covered Bridges. Recueil publié en anglais, d'utilisation facile. Indique les ponts connus dans le monde. 12\$

Les ponts rouges du Québec. 84 pages, nombreuses illustrations, une carte routière pour chaque pont. Bref historique. 8\$

Un toit sur la rivière. Cassette vidéo retraçant l'histoire des ponts couverts au Québec. 22,50\$

Le Pont'age. Premières éditions. Les volumes 1 et 2 sont épuisés. 2\$ du numéro (+ 1\$ poste). Prix spécial pour la série complète.

Epinglette SQPC: 5\$

Ecusson : 3\$

Affiche : 4\$

Cartes postales: 0,40\$ (1,50\$ poste) 34 différentes

Cartes notes : 3\$/6, 5\$/12

Tous ces articles sont disponibles au secrétariat de la SQPC, CP 102, St-Eustache, Québec. J7R 4K5.

Sauf indication contraire, le prix indiqué inclut la poste et la manutention.

Des précisions

Quelques-uns de nos ponts privés posent des difficultés de localisation pour les membres qui souhaitent les visiter. Nous vous apportons donc des précisions sur 3 ponts pour lesquels nous avons le plus de demandes de renseignements... ou d'avis de disparition, faute de les avoir trouvés.

LES PONTS DE ST-REMI-DE-TINGWICK:

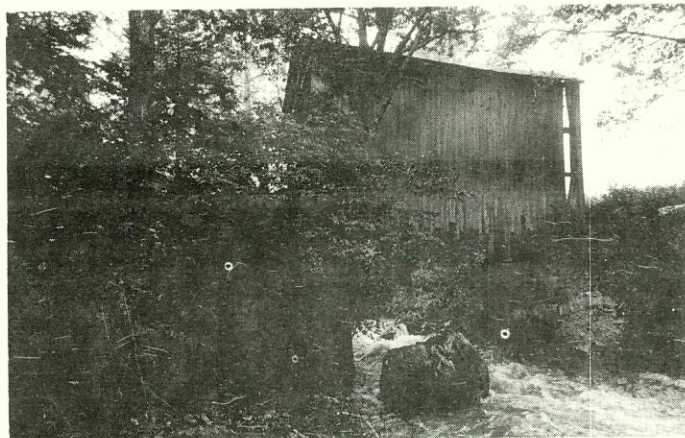
De l'église, 5,1 km vers l'est, un peu passé la ferme Poisson. Sur votre droite, à 0,4 km, le pont Poisson (61-04-09).

De l'église, 5,9 km vers l'est. Sur votre droite, une maison bleue, à mi-côte. De là, environ 1 km à travers les champs, le pont Descormiers/Duhaime (61-04-07).

LE PONT DE ST-METHODE:

A St-Méthode, avant de franchir la rivière Ticouape, empruntez la route 373 vers Normandin. A peu de distance, sur votre droite, empruntez le rang Nord. De la jonction à la ferme Boisvert & Fille, 3,6 km. De la ferme au pont, environ 1 km.

Des travaux urgents à une culée ont été réalisés par Monsieur Boisvert récemment. Le pont Painchaud (61-60-16), une structure intéressante qui ne laisse personne indifférent.



Pont Poisson (61-04-09), St-Rémi-de-Tingwick. Ce petit pont domestique, de ses 22 pieds de longueur, enjambe le ruisseau Lafamme depuis environ 90 ans. Photo: Gérald Arbour, août 86